

Marie-France FRANCOISE, déléguée ;

06 42 11 13 42 catechumenat@diocese-vannes.fr

Information aux paroisses pour l'année pastorale octobre 2017-juin 2018

Voir aussi le calendrier du catéchuménat 2017-2018 présent sur le site

Aux accompagnateurs prêtres et diacres, religieux (ses) et laïcs des sacrements de l'initiation chrétienne.

Bonjour et bonne rentrée à tous.

Le service du catéchuménat vous rappelle ces quelques informations concernant la préparation aux sacrements d'initiation des adultes et à la confirmation des adultes déjà baptisés.

Avant toute chose, deux repères :

- **Le calendrier du catéchuménat 2017-2018**, téléchargeable sur le site diocésain, diffusé dans le DML de fin septembre 2017, vous informe de toutes les échéances et coordonnées qui peuvent vous être utiles.
- **Le service du catéchuménat est à votre disposition pour tout renseignement, collaboration ou soutien touchant à l'accompagnement (durée et modalités de la préparation, documents administratifs, mise en place et soutien aux équipes paroissiales).** Cette année nous ne ferons pas de Forum centralisé sur Vannes et Lorient ; nous avons fait le choix de visiter les équipes pour nous mettre à l'écoute personnalisée des accompagnateurs, soit par paroisses, soit par secteurs ou pays, après concertation avec les intéressés. **Le Service va prendre l'initiative de cette concertation, mais les paroisses peuvent aussi le faire**, particulièrement **s'il y a besoin immédiat** d'informations ou de soutien pour démarrer en ce début d'année. Ne pas hésiter à téléphoner ou à envoyer un mail aux coordonnées signalées en en-tête.

Quand envoyer des documents administratifs au Service ?

- **Pour les catéchumènes**, la préparation se fait sur 2 ans. La **fiche de demande des sacrements** et la **fiche d'entrée en catéchuménat** sont à compléter et à faire signer par le prêtre, **dès la fin du pré-catéchuménat et l'entrée en catéchuménat**. Le **dossier de discernement**, en vue de la notification par l'évêque et **de l'appel décisif** le 1^{er} dimanche de carême, est à compléter et faire signer par le prêtre pour la date limite indiquée chaque année dans le calendrier du catéchuménat (**16 décembre 2017 pour l'Appel 2018**).
- **Pour les confirmands**, la préparation se fait habituellement sur 1 an. **Signaler** les demandes **par mail dès que possible**, et envoyer **chaque fiche de demande** complétée et signée par le prêtre pour la date limite indiquée dans le calendrier d'année (31 mars 2018 pour la confirmation 2018) ; ne pas oublier de **joindre l'indispensable acte de baptême**. Les documents peuvent être envoyés par voie postale ou par PJ aux adresses signalées dans le calendrier d'année. Un AR est toujours renvoyé aux paroisses dès réception.

- **Catéchumènes et confirmands doivent envoyer à Monseigneur Centène, directement à l'évêché, une lettre de demande et de motivation pour ces mêmes dates de dépôt des dossiers.**

Aux catéchumènes, confirmands, et accompagnateurs, nous donnons rendez-vous à l'une des deux réunions de rentrée proposées dans le calendrier ci-joint :

- samedi **14 octobre 2017** , salle 11 de la maison du diocèse à **Vannes**, de 14h30 à 16h30
- ou samedi **21 octobre 2017** , espace ST Phélan/Le Moustoir à **Lorient**, de 14h30 à 16h30.

A bientôt. N'hésitez pas à nous contacter d'ici là.

Pour le Service du catéchuménat, fraternellement à tous.

Marie-France FRANCOISE, déléguée diocésaine. Père Francis LOISEL, prêtre accompagnateur.